

# Préinscription 18-19



## HMONP

(Habilitation de l'architecte diplômé d'État à l'exercice de la maîtrise d'oeuvre en son nom propre)

Merci de retourner ce formulaire complété, signé et accompagné des pièces demandées par courriel ou par courrier à l'adresse suivante :

École d'architecture de la ville & des territoires  
à Marne-la-Vallée/HMONP  
12, avenue Blaise-Pascal  
Champs-sur-Marne  
77447 Marne-la-Vallée cedex 2  
à l'attention de Nathalie Guerros

Notez que la constitution de ce dossier ne vaut pas inscription à l'école.

Date limite de réception du dossier :

**mardi 29 mai 2018**

Aucune candidature ne pourra être examinée si le dossier réceptionné est incomplet ou hors délai.



### Candidat

madame  monsieur

nom patronymique

prénom(s)

né(e) le

à

nationalité

adresse personnelle (CP + ville)

téléphone

email (valide jusqu'en septembre 2019)

### Études

#### Diplôme d'État d'architecte

obtenu le

délivré par

#### Autre titre admis en équivalence

intitulé du titre ou du diplôme

obtenu le

délivré par

ville & pays

J'atteste sur l'honneur que les renseignements indiqués dans ce dossier sont exacts.

fait à

le

signature du candidat

seuls les candidats titulaires d'un DEA français ou d'un diplôme reconnu par la directive européenne ou le Ministère de la culture peuvent postuler.

pièces à joindre

- copie de l'attestation ou du diplôme d'État d'architecte ou titre équivalent
- lettre de motivation indiquant comment l'HMONP s'intègre dans votre parcours professionnel
- [pour les postulants étrangers] : apporter la preuve de la validité de votre diplôme pour une entrée en HMONP (cf. sites internet de l'Ordre des architectes et/ou du Ministère de la culture, directive européenne).